

An aerial photograph of a high-speed train, likely a TGV, crossing a stone bridge over a deep gorge. A powerful waterfall cascades down the center of the gorge. The surrounding landscape is densely forested with evergreen and deciduous trees. The train is white with green and grey accents.

14

*trans***N**

RAPPORT DE GESTION 2014



SOMMAIRE

02 Organes de gestion et de contrôle

02 Conseil d'administration

03 Organigramme

04 Entreprise

04 Portrait

05 Actionnariat

05 Organisation

06 Projet d'entreprise

07 Avant-propos du Président et du Directeur

08 Rapport d'activité

08 Résumé des faits marquants

10 Ressources humaines

13 Technique et infrastructure

15 Informatique

16 Sécurité et qualité

18 Clients

18 Fréquentation

18 Information des voyageurs

18 Mobilité douce

18 Partenariats

19 ONDE VERTE

20 Prestations

20 Procédure de commande

20 Horaire

21 Courses spéciales

22 Relations publiques et communication

25 Rapport financier

26 Résultat financier (commentaires)

27 Compte de résultat

28 Bilan

30 Annexe

32 Proposition aux actionnaires

33 Rapport de l'organe de révision

34 Chiffres-clés

35 Plan du réseau

ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE



Conseil d'administration (de gauche à droite): Raphaël Comte, Christine Gaillard, Théo Huguenin-Elie, Robert Cramer, Stéphanie Fontugne, Antoine Grandjean, Paul Blumenthal

CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31.12.2014)

PRÉSIDENT

M. Robert Cramer, Avocat, Conseiller aux Etats genevois

VICE-PRÉSIDENT

M. Antoine Grandjean, Chargé de mission et administrateur, représentant de l'Etat de Neuchâtel

MEMBRES

Mme Stéphanie Fontugne, Directrice financière de Gondrand Groupe

Mme Christine Gaillard, Conseillère communale, représentante de la Ville de Neuchâtel

M. Paul Blumenthal, Conseiller d'entreprises indépendant et administrateur de sociétés

M. Raphaël Comte, Conseiller aux Etats neuchâtelois, représentant des autres communes neuchâteloises actionnaires

M. Théo Huguenin-Elie, Conseiller communal, représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds

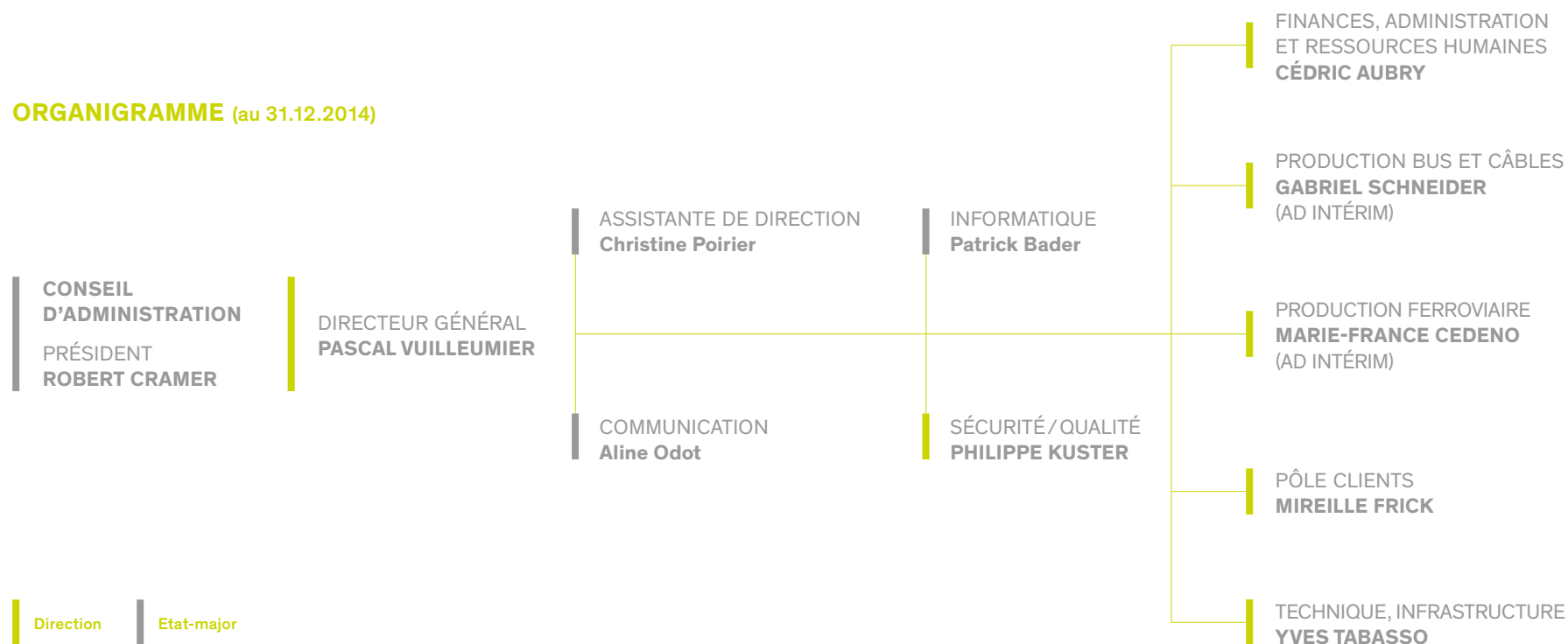
CONTRÔLE FIDUCIAIRE

PricewaterhouseCoopers S.A. – Neuchâtel



Comité de direction (de gauche à droite) : Mireille Frick, Cédric Aubry, Philippe Kuster, Pascal Vuilleumier, Gabriel Schneider, Marie-France Cedeno, Yves Tabasso

ORGANIGRAMME (au 31.12.2014)



ENTREPRISE

452	collaborateurs au service des Neuchâtelois
27	millions de voyageurs transportés
164'000	personnes desservies
38	lignes
285	kilomètres de réseau

CONSTRUCTION DE TRANSN

DE LA FUSION JURIDIQUE À LA MISE EN PLACE

- 14 mars 2012** Signature du pacte d'actionnaires
- 27 juin 2012** Approbation de la fusion par les actionnaires, réunis en Assemblée générale extraordinaire
- 22 oct. 2012** Entrée en fonction de Pascal Vuilleumier, Directeur général

L'INTÉGRATION OPÉRATIONNELLE

- 29 janv. 2013** Sur proposition de la Direction générale, nomination des membres de la Direction par le Conseil d'administration
- 28 juin. 2013** Désignation des collaborateurs en fonction d'état-major et cadres
- 1^{er} oct. 2013** Entrée en fonction du Directeur technique
- 1^{er} janv. 2014** Entrée en fonction de la Directrice pôle client
- 18 juin 2014** Signature de la Convention collective de travail (CCT)
- 17 déc. 2014** Sur proposition de la Direction générale, décision du Conseil d'administration de regrouper la technique et l'infrastructure dans un seul département, ainsi que la production bus & câbles avec la production ferroviaire

PORTRAIT

TransN compte 452 collaborateurs. 60 % d'entre eux sont engagés à la conduite des trains, autobus, trolleybus et funiculaires, prenant leur service dans l'un des sept dépôts de bus ou dans l'un des cinq dépôts de trains. Le siège de transN se situe à La Chaux-de-Fonds, où se trouvent les collaborateurs administratifs, les cadres des différents départements, ainsi que les membres de la Direction. Les agents commerciaux sont employés dans les points de vente de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Ponts-de-Martel, de Fleurier, de Cernier et de Neuchâtel. L'entretien des véhicules et de l'infrastructure est assuré dans les sites de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, de Boudry, de Cernier, de Fleurier et des Ponts-de-Martel par près d'une centaine de collaborateurs techniques: mécaniciens, électriciens, mécatroniciens, peintres, carrossiers, monteurs, agents de dépôt.

Un parc de 167 véhicules permet de transporter quotidiennement 74'000 voyageurs, sur un réseau de 285 kilomètres. Des entreprises commandent à transN des navettes à l'attention de leur personnel. Des courses spéciales sont proposées pour des sociétés, des groupes ou des manifestations. TransN dessert 164'000 résidents, sur les 177'000 que compte le Canton de Neuchâtel, et répond à leurs besoins de mobilité, en garantissant leur sécurité et leur confort, tout en respectant le cadre des objectifs économiques fixés par les autorités.

74'000

**NOMBRE DE
VOYAGEURS
PAR JOUR**

ACTIONNARIAT

TransN est une société anonyme dont les actionnaires sont l'Etat de Neuchâtel, les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, des communes, ainsi que la Confédération. A fin 2013, 8.89 % d'actions étaient détenues par des divers actionnaires privés. Dans un souci d'alléger la gestion de l'entreprise, transN a procédé au rachat d'actions qui étaient en mains de privés, jusqu'à hauteur de CHF 1'000.-, selon la volonté exprimée par le Conseil d'administration.

Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise se monte à CHF 83.95 millions.

83.95

MILLIONS
CHIFFRE D'AFFAIRES
ANNUEL

ORGANISATION

La Direction a été complétée le 1^{er} janvier par la création du département pôle clients. Pendant l'année 2014, la composition de la Direction a été remaniée, sur proposition du Directeur général. Le Conseil d'administration a ainsi ratifié, le 17 décembre 2014, deux regroupements:

- technique et infrastructure sous la direction unique **d'Yves Tabasso**
- production sous la direction unique de **David Robert**, nommé en septembre 2014, pour prise de fonction en janvier 2015.

Jusqu'au 31 décembre 2014 et ad intérim, la Production bus et câble était dirigée par Gabriel Schneider et la production ferroviaire par Marie-France Cedeno. Ces deux cadres resteront responsables de leur secteur respectif dès 2015, en soutien au Directeur Production.

L'organisation interne des départements pôle clients, production, ainsi que technique et infrastructure a subi des ajustements, en fonction des besoins de l'entreprise et des mouvements du personnel de l'encadrement. La composition de l'état-major de la Direction générale n'a pas été modifiée. Les synergies réalisées grâce à la fusion ont en outre permis de supprimer 4 postes de Direction en 2 ans, soit 40 % de l'effectif à ce niveau hiérarchique.

Pour 2014, les frais de fonctionnement du Conseil d'administration s'élèvent à CHF 176'000.-. La masse salariale de la Direction se monte à CHF 1'463'553.-.

SIÈGE

Allée des Défricheurs, La Chaux-de-Fonds

DÉPÔTS

Boudry, Littorail: dépôt ferroviaire

Boudry, Route de l'Europe: entretien courant et dépôt des véhicules routiers du Littoral Ouest

Les Brenets: dépôt ferroviaire

Cernier: maintenance et dépôt des véhicules routiers du Val-de-Ruz

La Chaux-de-Fonds: maintenance et dépôt des véhicules routiers des Montagnes

Fleurier, Pont-des-Chèvres: maintenance et dépôt des véhicules routiers du Val-de-Travers

Fleurier, Piasseta: maintenance et dépôt des trains

Neuchâtel, Evole: maintenance et dépôt des véhicules routiers et des trains du Littoral

Les Ponts-de-Martel: maintenance et dépôt des trains

POINTS DE VENTE TRANSN

Cernier: Rue de l'Epervier 4

La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare

Fleurier: Gare

Le Locle: Daniel-JeanRichard 31

Neuchâtel: Bureau commercial, Place Pury

Les Ponts-de-Martel: Gare

PROJET D'ENTREPRISE

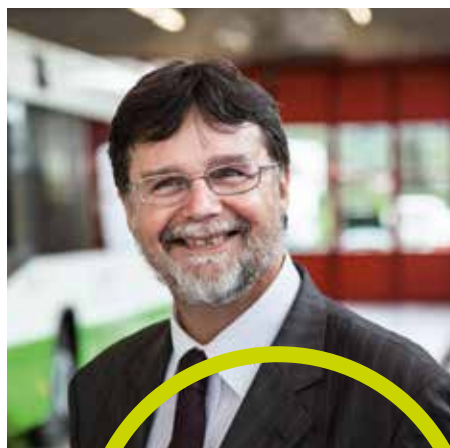
Le projet d'entreprise «TransMission» s'est poursuivi. Initié en 2013, il a pour objectif d'identifier et de mettre en place une structure répondant à la taille, aux besoins et aux exigences de l'entreprise, par la constitution de groupes de travail devant résoudre les thèmes et enjeux les plus importants pour réussir la fusion. Le Responsable sécurité/qualité, coordonne le projet «Transmission» et en tient le tableau de bord. Un comité de pilotage rassemble une dizaine de représentants du personnel, dont tous les membres de la Direction, mais surtout, cette démarche se veut participative, car des collaborateurs de différents secteurs et de tous les niveaux hiérarchiques collaborent à des groupes de travail. 243 idées ont été proposées à la Direction. 2 % des suggestions étaient déjà abouties, 5 % ont été gardées en suspens et 1 % restaient à préciser. Seules 3 idées n'ont pas été retenues. Le développement et la mise en œuvre des propositions se font soit par le département concerné, soit par le groupe de travail qui en est à l'origine. Le projet «Transmission» se déroulera sur une durée estimée à 30 mois.

Une revue de projets bimensuelle a été instaurée. Rassemblant les membres de la Direction, ainsi que les responsables informatique, production bus et câbles et production ferroviaire, la revue de projet est un organe de coordination transverse, d'information et de décision.



243

IDÉES PROPOSÉES
À LA DIRECTION



AVANT-PROPOS



Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Le train transN est en marche depuis 3 ans et roule avec assurance vers l'avenir, grâce aux compétences des collaboratrices et collaborateurs aux commandes.

L'année 2014 s'est montrée riche en événements et intense en défis, en particulier dans le département de l'infrastructure, où la nouvelle équipe en place a abattu un immense travail en un temps record, faisant face à des enjeux financiers et sécuritaires majeurs : grâce à son engagement, nos transports sont encore plus sûrs.

Les synergies et les gains en efficacité et performance réalisés dans tous les départements ont permis une diminution de la dette : de CHF 42 millions à la fusion, elle est passée à CHF 22 millions, représentant une économie annuelle de CHF 650'000.- sur les intérêts bancaires, un ratio qui donne le sourire aux financiers.

Satisfaction du client, innovation et initiative, professionnalisme, ainsi qu'esprit d'équipe : l'appropriation des valeurs de l'entreprise place transN sur de bons rails. Le management par l'exemple, l'intégration de collaborateurs de fonctions et d'échelons différents dans la construction de la compagnie, ainsi que la transversalité assurée par la revue de projets instaurée en 2014 permettent d'aborder le quatrième exercice de transN avec un budget équilibré et des projets bien lancés, tels que celui de la modernisation de la gare de Fleurier.

Les forces et compétences existantes à transN sont au service de notre objectif prioritaire : répondre aux attentes des voyageurs et des commanditaires. Cela passe par le développement de notre secteur ferroviaire de façon à pleinement bénéficier des synergies rail-route et offrir ainsi de meilleures prestations à nos clients.

Pour leur engagement intense et leur précieuse collaboration, nous souhaitons exprimer notre vive reconnaissance à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'entreprise. Nous remercions également nos commanditaires pour leur soutien répété depuis la création de transN.

Robert Cramer
Président

Pascal Vuilleumier
Directeur général



RAPPORT D'ACTIVITÉ

RÉSUMÉ DES FAITS MARQUANTS

JANVIER

La Directrice pôle clients, Mireille Frick, entre en fonction.

FÉVRIER

Un nouvel autobus articulé hybride Volvo est testé en ville de La Chaux-de-Fonds. Des représentants de la Ville et le Conseiller d'Etat sont invités à une course d'essai.

MARS

Les travaux de réaménagement de la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds débutent.

AVRIL

TransN est partenaire du BCN Tour pour la première fois et accorde la gratuité de transport aux coureurs et marcheurs chaque mercredi du Tour. _____ Gabriel Schneider reprend la Direction de la production bus et câble, ad intérim.

MAI

La ligne 101 est interrompue entre St-Blaise et Monruz pour le contre-la-montre du Tour de Romandie et son arrivée au stade de la Maladière dimanche 4 mai. _____ La ligne de contact est démontée à la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds, pour les besoins du chantier de réaménagement de la Place. L'exploitation des trolleybus est suspendue dans la ville.

JUIN

Le pantographe d'une motrice est arraché lors d'une manœuvre au dépôt de l'Evoles le 5 juin, endommageant la ligne de contact. L'intervention de collaborateurs pendant la nuit permet de remettre les installations en état pour la sortie des premiers trains le lendemain matin. _____ TransN propose la recherche d'itinéraire et d'horaire de Google Maps, sur son site internet classique et sur la version mobile pour smart phones. _____ La Convention collective de travail (CCT) est signée le 18 juin. _____ La deuxième Assemblée générale transN se tient à Auvernier le 19 juin. _____ 250 collaborateurs participent à des séances d'information présentant les résultats et les projets de l'entreprise.

JUILLET

Marie-France Cedeno reprend la Direction de la production ferroviaire, ad intérim. _____ La voie de chemin de fer entre Le Grenier et La Sagne est rénovée pendant une semaine. Un service de bus de substitution transporte les clients entre La Chaux-de-Fonds et La Sagne.

AOÛT

Un brunch du 1^{er} août est organisé pour la première fois à bord du train des Ponts-de-Martel et affiche complet.

La première journée «Bus d'or» se tient au dépôt des bus de Boudry dimanche 31 août. Les collaborateurs et leur famille sont invités à un repas, puis sont rejoints par le public l'après-midi, afin d'assister au concours «Bus d'Or». Ce gymkhana spectaculaire en autobus permet de désigner le conducteur qui représentera transN au «Bus d'or», un concours de l'Union Internationale des Transports Publics à Paris en 2016.

SEPTEMBRE

La ligne ferroviaire reliant La Chaux-de-Fonds aux Ponts-de-Martel fête ses 125 ans. TransN s'associe aux festivités du Bicentenaire organisées dans la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel le dimanche 14 septembre. L'accord passé par transN et ONDE VERTE avec la Fête des Vendanges offre aux détenteurs du badge de soutien à la Fête la libre circulation dans les zones 10, 11, 14, 15 et 30.

OCTOBRE

Pour la première fois, un mandat est donné à des apprentis constructeurs de voies ferrées, sous contrat dans la communauté de formation Login. 8 apprentis de 1^{ère} année réalisent ainsi leur premier chantier, encadré par un formateur, après une formation initiale en atelier. Ils ont effectué pour transN des tâches de réfection de la voie entre Travers et Fleurier, pendant un mois.



NOVEMBRE

Le projet de réaménagement du site de l'Evoles est confié au directeur technique, afin de libérer le 2^e étage et de le mettre en location à un service de l'Etat.

DÉCEMBRE

L'horaire 2015 entre en vigueur dimanche 14 décembre 2014. La gare routière de La Chaux-de-Fonds est mise en service. Située à l'Ouest de la nouvelle Place de la Gare, elle est équipée de quais couverts.

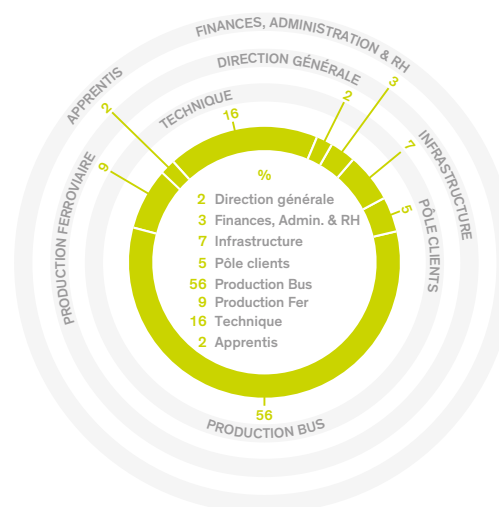


La journée d'un mécanicien de locomotive, en vidéo, en scannant le QR code.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2014, l'entreprise compte 441.6 postes équivalent plein temps (EPT), pour 452 collaborateurs, alors que l'effectif au 31 décembre 2013 s'élevait à 408.90 postes EPT, pour 418 collaborateurs. En parallèle avec la mise en place de l'organisation de l'entreprise, les engagements reportés en raison de la fusion se sont poursuivis. 16 personnes sont entrées en fonction à la production bus et 6 à la production ferroviaire, afin de répondre à l'évolution des prestations et à la mise à jour des congés en retard. 5 nouveaux collaborateurs qualifiés ont été engagés à la technique et l'infrastructure, afin d'assurer la bonne marche de l'entreprise et la réalisation de ses grands projets. 3 informaticiens généralistes sont arrivés, afin d'internaliser le service informatiques. Enfin, 6 collaborateurs ont été recrutés au Pôle clients et 3 apprentis supplémentaires ont été engagés.

EFFECTIFS PAR DÉPARTEMENT (EPT)



TURNOVER



En 2014, transN compte 36 départs de collaborateurs: 1 décès, 12 départs volontaires, 2 fins de contrats à durée déterminée, 10 licenciements et 11 entrées en retraite. Deux ans après la fusion, les effectifs se stabilisent: le taux de rotation du personnel (turn over) est ainsi passé de 7.9% en 2013 à 5.7% en 2014.

CCT

La convention collective de travail (CCT) a été ratifiée par les représentants du Syndicat du personnel des transports (SEV), ainsi que par le Président et le Directeur général de transN le 18 juin. Elle est entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Les travaux de négociation de la CCT avaient débuté en janvier 2013. Les objectifs principaux étaient d'abroger les deux règlements des entreprises TN et TRN et d'unifier la gestion des ressources humaines. Treize séances de négociations ont rassemblé les représentants de l'entreprise et du syndicat SEV, afin de trouver un accord économiquement supportable et acceptable par les deux parties.

COMMUNICATION AUX COLLABORATEURS

6 éditions du journal interne transN Info ont tenu les collaborateurs informés de l'actualité de l'entreprise. Deux séances d'information ont notamment été proposées au personnel en juin, en soirée, une à Neuchâtel et une à La Chaux-de-Fonds. La Direction leur a présenté les réalisations et les projets de l'entreprise et a répondu à leurs questions.

SALAIRES

Les adaptations ont été accordées selon les conditions de la Convention collective de travail.

Une provision a été constituée pour une prime extraordinaire destinée aux collaborateurs, en fonction de l'atteinte des objectifs d'entreprise.

ENTRETIENS DE DÉVELOPPEMENT

Les premiers entretiens annuels de développement ont été instaurés dans tous les départements. Chaque collaborateur a été convié par son supérieur à une entrevue, afin de dresser le bilan de l'année écoulée. Tous deux ont rempli et validé un formulaire d'évaluation, qui a été remis au service des ressources humaines.

PROMOTION DE LA SANTÉ

Pour répondre à la Loi fédérale et protéger la santé des collaborateurs, tous les lieux de travail sont devenus sans fumée. La vaccination contre la grippe, gratuite, a été proposée au personnel en novembre.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

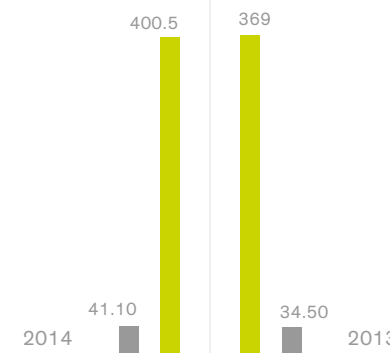
Le service s'est professionnalisé et réorganisé. Ses principales missions sont le recrutement, le remplacement, le suivi des formations et l'encadrement du personnel.

GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le timbrage s'est généralisé dans l'entreprise, en collaboration avec l'Office fédéral des transports et en conformité avec les exigences légales (Loi sur le travail et Loi sur la durée du travail). Cette mesure offre ainsi un traitement équitable et exact de la gestion du temps de travail, en toute transparence.

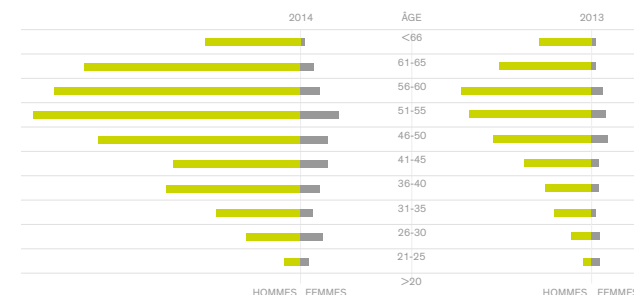
La gestion des temps de travail de la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM) a été confiée à transN. Elle s'ajoute au mandat déjà existant de gestion des salaires et de la comptabilité de la LNM par transN.

RÉPARTITION HOMMES - FEMMES



L'entreprise emploie 48 collaboratrices, alors qu'elles n'étaient que 42 à fin 2013 et 35 à fin 2012. La part des femmes a ainsi continué de progresser: 7 % en 2012, 8.6 % en 2013 et 9.3 % (EPT) en 2014.

PYRAMIDE DES ÂGES 2014



Les engagements de l'année 2014 ont amené un rajeunissement des effectifs: les 20-35 ans représentent 21.6 % du personnel (17.5 % en 2013), les 35-60 ans 71.4 % (75.1 % en 2013). L'âge moyen des collaborateurs est de 46.2 ans (respectivement 41.6 ans pour les femmes, 46.7 pour les hommes) et leur ancienneté est de 12.5 ans.



FORMATION

Apprentissages — TransN a décidé d'encourager davantage la relève et de former 3 apprentis de plus. Depuis la rentrée d'août 2014, ils sont désormais 7. Un apprenti a commencé un CFC de mécatronicien, un autre un CFC de maintenance automobile. Un apprenti termine un CFC d'automaticien. Quatre apprentis sont formés au CFC d'employé de commerce: deux jeunes filles en 2ème année et deux jeunes hommes en 1ère année. L'un de ceux-ci bénéficie d'une reconversion professionnelle dans le cadre des prestations de l'assurance-invalidité, après avoir exercé le métier de conducteur pendant 7 ans dans l'entreprise. En juillet 2014, un apprenti au Centre de maintenance de Neuchâtel a obtenu son CFC de mécatronicien véhicules utilitaires, après un premier CFC de mécanicien en maintenance automobile – véhicules utilitaires, également réussi dans l'entreprise.

Formation à la conduite — La formation initiale a permis d'instruire 12 nouveaux collaborateurs: 4 ont obtenu le permis train, 4 le permis de trolleybus, 9 le permis de bus catégorie D et 2 les permis trolleybus et bus, après instruction théorique et pratique avec les formateurs internes. Un processus de formation continue a été initié afin de développer les compétences et de remplir les exigences légales telles que l'Ordonnance sur l'admission à la conduite de véhicules moteurs des chemins de fer (OCVM) ou l'Ordonnance sur les activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire (OASF).

Le Centre de formation transN de Cernier a été officiellement reconnu par l'Association des services automobiles comme centre de formation agréé selon l'Ordonnance réglant l'admission des conducteurs (OACP). Il forme des collaborateurs et des externes (collaborateurs d'entreprises de transports publics, de

services étatiques ou d'entreprises privées). En 2014, ce centre a délivré 273 attestations de cours, dont 187 à des conducteurs transN.

Des formations spécifiques aux métiers ont en outre été proposées au personnel des différents départements. Les membres de la Direction, les collaborateurs en état-major et les cadres ont été formés sur la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise, ainsi que sur l'encadrement et la délégation.

CAISSE DE PENSIONS

TransN est affilié à Symova, une caisse de pensions regroupant 67 entreprises et représentant 7'352 assurés actifs. Le degré de couverture de transN a continué de progresser, passant de 104.41 % à fin 2013 à 109.47 % à fin 2014.

ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS AUX COLLABORATEURS

Une nouvelle culture d'entreprise se construit par l'organisation d'événements, anciens ou nouveaux, proposés aux collaborateurs et parfois à leurs familles. Une journée «Bus d'or» a été organisée dimanche 31 août au dépôt des bus de Boudry, avec restauration offerte. Près de 168 adultes (collaborateurs et conjoints), ainsi que 72 enfants y ont participé. Une agape de remerciement suivant la Fête des Vendanges a rassemblé plus d'une centaine d'employés, à Neuchâtel.

Les retraités et jubilaires de l'entreprise ont été conviés à une excursion en novembre. Près de 200 collaborateurs actifs et retraités ont partagé un souper de Noël, le 12 décembre au dépôt de Cernier. 308 personnes, dont 114 adultes et 194 enfants, ont assisté à la projection du film d'animation «L'Ours Paddington». Cette matinée était organisée par les sections syndicales du SEV et la Direction, dans un cinéma de Neuchâtel, le 13 décembre.

7
NOUVEAUX
APPRENTIS

TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURE

Yves Tabasso, Directeur technique depuis octobre 2013, a repris la Direction de l'infrastructure, tout d'abord ad intérim dès mars 2014. En décembre 2014, le Conseil d'administration a confirmé le regroupement de la technique et de l'infrastructure sous la responsabilité d'Yves Tabasso. Tant au département technique qu'à celui de l'infrastructure, le Directeur a instauré des séances de synchronisation régulières et une planification des ressources internes. Afin de combler les retards technologiques et de répondre aux défis, il a mis en place une approche des projets selon la méthode de gestion de la qualité dite PDCA (Plan - Do - Check - Act - Adjust ou Planifier - Développer - Contrôler - Ajuster).

RESSOURCES

La réorganisation des départements a débuté par une redéfinition de la cartographie des activités en structure cantonale et centres de compétences. Une structure matricielle et un pool de ressources ont été créés, par l'assessment des cadres déjà en place et l'organisation de programmes de formation (notamment Kaizen et 5S), ainsi que par le recrutement de cadres qualifiés. Ainsi, un responsable de la voie ferrée, un responsable des installations de sécurité ferroviaire, un responsable de la ligne de contact, ainsi que deux chefs de projets ont été engagés. Les rôles et tâches ont été redéfinis et des mutations internes proposées, afin d'optimiser les compétences.

TECHNIQUE

Une première analyse, début 2014, a révélé de grandes disparités dans les opérations techniques réalisées sur les différents sites.



Dans l'objectif d'unifier les procédures, une réorganisation a été réalisée par la création de trois centres de compétences, en appliquant les principes du «lean management» :

- **Maintenance des véhicules routiers**
- **Maintenance des véhicules ferroviaires**
- **Carrosserie** (fournisseur multi sites pour la carrosserie, la peinture et la sellerie)

Toutes les tâches techniques ont été réattribuées en fonction des dépôts et des centres de compétences, avec intégration au réseau d'un constructeur de véhicules et concentration sur des compétences clés. Cette réorganisation a permis une augmentation du niveau de compétences et la sous-traitance des opérations les plus simples telles que le nettoyage. En outre, les processus de commandes ont été simplifiés par des systèmes intégrés aux fournisseurs (accès web plateformes) dans les sites.

L'étude des flux de véhicules dans le dépôt de la Chaux-de-Fonds, lancée fin 2013, s'est poursuivie. Une optimisation des flux de véhicules et du montage des roues a été mise en place, en tenant déjà compte de l'extension future du dépôt, qui nécessitera une augmentation de productivité. L'adaptation des installations du dépôt ferroviaire de La Piasseta à Fleurier a permis de proposer aux Transports Publics Fribourgeois (TPF) la maintenance de leurs rames Flirt.



Trains : du rouge au vert,
en vidéo, en scannant le QR code

Système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV) — Le futur système SAEIV a été redéfini, afin de répondre aux besoins de tous les clients, tant internes qu'externes, et de permettre toutes les interactions avec les installations de télécommunication et d'informatique.

VÉHICULES

Trains — Le parc ferroviaire n'a subi aucun mouvement:

- **13 automotrices et 7 voitures-pilote** sur les lignes à voie étroites (Place Pury – Boudry, La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel et Le Locle – Les Brenets)
- **6 rames** sur la ligne à voie normale du Val-de-Travers, dont 3 Flirt et 3 RBD.

Le matériel ferroviaire a été audité, pour pouvoir déterminer les procédures de maintenance. Le plan d'investissement 2014-2018 comprend le renouvellement des rames ferroviaires du Littoral.

Bus — Afin de rationaliser les opérations sur les véhicules routiers, il a été décidé de limiter les véhicules à 3 types standard. L'exploitation

du réseau de La Chaux-de-Fonds par trolleybus a été interrompue dès le mois de mai, lorsque la ligne de contact a été démontée à la Place de la Gare, pour les besoins du chantier de réaménagement. Une réflexion stratégique a été entamée sur les futures acquisitions, notamment au sujet du choix des véhicules urbains.

Le parc de véhicules routiers est composé de 122 autobus (dont 7 hybrides et 1 à gaz), 8 minibus et 37 trolleybus, soit 167 véhicules routiers.

Un autobus hybride Volvo a été testé en février à La Chaux-de-Fonds. Des représentants de la Ville et le Conseiller d'Etat ont été conviés à une course d'essai. 16 autobus Citaro Mercedes ont été livrés durant le deuxième semestre 2014, afin de renouveler le parc de véhicules. 6 de ces véhicules sont des articulés urbains basés à La Chaux-de-Fonds, 5 des articulés urbains (2 à Cernier et 3 pour la ligne La Chaux-de-Fonds – Le Locle), ainsi que 5 solo «low entry» interurbains à Fleurier. Ces 16 nouveaux bus sont de la même génération que celui arrivé à Cernier en octobre 2013. Ils répondent tous à la norme Euro VI.

Funiculaires — L'exploitation du Fun'ambule reliant la gare CFF à l'Université a été interrompue pour les révisions semestrielles obligatoires. Le funiculaire La Coudre – Chaumont et celui reliant l'Ecluse au Plan ont chacun été arrêtés deux semaines, pour leur révision annuelle. Les deux voitures et les installations du Fun'ambule appartiennent à la Ville de Neuchâtel et sont louées à transN. L'entreprise est propriétaire des deux voitures du funiculaire Ecluse – Plan, de celle de Chaumont, ainsi que des installations de ces deux lignes.

Afin de rationaliser les opérations sur les véhicules routiers, il a été décidé de limiter les véhicules à 3 types standard.

INFRASTRUCTURE

La réorganisation du département infrastructure a débuté par une redéfinition de la cartographie des activités en structure cantonale et centres de compétences. Un pôle «ouvrages d'art» a été créé et sous-traité. L'état du réseau et les besoins d'assainissement ont été étudiés, révélant un retard conséquent dans les investissements. Par conséquent, le plan financier de l'infrastructure a été redéfini et renégocié avec les commanditaires. Des actions de crise ont en outre été prises afin de garantir les prestations.

Infrastructure ferroviaire — Les passages à niveau qui ne satisfaisaient pas aux exigences de l'Ordonnance sur les chemins de fer devaient être supprimés ou adaptés au 31 décembre 2014. La nouvelle équipe en place à l'infrastructure a réussi, en un semestre, à traiter 28 dossiers de passages à niveau non conformes:

- **5 sur la ligne 215**, Neuchâtel – Boudry
- **14 sur la ligne 221**, Travers – Buttes
- **9 sur la ligne 222**, La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel

Toutes les exigences légales ont pu être remplies à fin 2014. En collaboration avec la production ferroviaire, des solutions ont été apportées: solutions techniques telles que barrières automatiques et portails ou mise en place de fermetures provisoires ou de mesures d'exploitation. Le projet de modernisation et de mise aux normes de la gare de Fleurier a été relancé en fin d'année. Initié en 2002 puis laissé en suspens, il sera réalisé en 2015 et 2016.

Voie — La voie de chemin de fer a été rénovée du 7 au 11 juillet, entre la halte du Grenier à La Chaux-de-Fonds et La Sagne. Des tâches de réfection ont été menées sur la voie du Val-de-Travers, sans interruption du trafic ferroviaire.

Ligne de contact — La ligne de contact à la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds a été démontée en mai, pour les besoins du chantier de réaménagement de l'espace situé entre le bâtiment de la Poste principale et la gare CFF.

Bâtiments — L'aménagement de nouveaux bureaux à la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds a débuté en 2014. Situés dans le bâtiment de la Poste principale, ils comporteront un nouveau point de vente et des locaux

réservés au personnel : bureau des gestionnaires de trafic, vestiaires, toilettes et local de pause. Le pavillon datant des années 1970 pourra être démoli début 2015 et laisser ainsi place au nouvel espace mobilité encadré par le couvert des bus et la gare ferroviaire.

La salle de conférence du siège a été supprimée et a laissé place à deux bureaux. L'espace situé à l'entresol a été réaménagé pour être transformé en salles de réunion avec parois mobiles et modulables.

Le réaménagement du site de l'Evoles a débuté en fin d'année, afin de libérer le 2ème étage et de le louer à un service de l'Etat au printemps 2015. Le Buffet de la Gare des Ponts-de-Martel, appartenant à transN, a été rénové et modernisé, puis remis à des nouveaux gérants en décembre 2014.

INFORMATIQUE

En décembre 2013, le Conseil d'administration avait décidé d'internaliser l'informatique de transN. Un rapport d'audit avait démontré que cette solution était la mieux adaptée à transN et qu'elle permettrait d'améliorer le service à la clientèle. Ainsi, trois informaticiens généralistes ont été engagés en 2014, pour soutenir le responsable du service. Le contrat conclu par l'ancienne entreprise TN avec le Centre électronique de gestion (CEG) a été résilié. Le service informatique a repris la gestion des sites du Littoral et les a intégrés au réseau informatique transN.

Gestion électronique des documents (GED) — Une gestion électronique des documents (GED) a été testée durant l'été 2014, puis mise en œuvre en automne.





SECURITÉ ET QUALITÉ

ASSURANCES

Le portefeuille d'assurances est confié à la VVST, une société de courtage et d'assurances spécialisée dans le secteur des transports publics. Deux contrats sont cependant restés en main d'agences régionales de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Après une analyse de risques, les couvertures ont été adaptées, notamment celle de l'assurance responsabilité civile, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT ET SURVEILLANCE

Le contrôle des titres de transport est réglementé par la Loi et l'Ordonnance sur les organes de sécurité dans les transports publics (LOST et OOST). Les missions de contrôle sont sous-traitées à une société spécialisée. Cinq collaborateurs transN effectuent par ailleurs des tâches de contrôle et d'accompagnement dans les trains du Val-de-Travers, en alternance avec de la conduite ou de la maintenance.

SÉCURITÉ

Un audit de contrôle d'exploitation de l'Office fédéral des transports (OFT) et une cartographie des risques ferroviaires dressée par le responsable sécurité/qualité et les cadres de la production ferroviaire en 2013 ont permis de faire une première analyse des risques. Elle a pu être reprise dans le système de contrôle interne, qui a été étendu à d'autres secteurs de l'entreprise en 2014, afin d'unifier les processus et d'améliorer les performances, ainsi que le niveau de sécurité. De plus, les mesures de prévention des accidents ont été

harmonisées et améliorées. Tous les départements ont mis en place des objectifs mesurables et réalisables, afin de diminuer les accidents de 10 %, en particulier les chutes de passagers.

Par ailleurs, quatre délégués sécurité ont été désignés et composent le groupe «Santé et sécurité au travail». Après une formation d'assistant de sécurité SUVA, ils développeront trimestriellement un thème lié à la sécurité au travail et un thème lié à la prévention des accidents non professionnels.

QUALITÉ

Un projet qualité, VisionISO, a été initié en 2014, dans le but d'obtenir en 2015 la certification ISO 9001:2015 «Management de la qualité». Des référents ont été désignés dans les différents départements, afin d'être les interlocuteurs des cadres et collaborateurs. En collaboration avec le responsable sécurité/qualité, ils organiseront et mettront en place le système de management de la qualité en 2015.

Les mesures de prévention des accidents ont été harmonisées et améliorées.





Avec l'arrivée de Mireille Frick à la Direction du pôle clients, en janvier 2014, la structure de ce département a été mise en place, en intégrant la vision client – tant voyageur que commanditaire – au sein de la nouvelle entité transN.

FRÉQUENTATION

En 2014, transN a transporté 26'902'236 millions de voyageurs. Ce chiffre est donné par les comptages passagers, réalisés par des dispositifs automatiques installés dans nos véhicules. Les comptages automatiques n'étaient pas encore généralisés en 2012 et 2013, de sorte que les comparaisons sont difficiles.

INFORMATION DES VOYAGEURS

RECHERCHE D'HORAIRE ET D'ITINÉRAIRE PAR GOOGLE MAPS

En juin 2014, une adaptation du site internet transN a été proposée, afin d'améliorer l'information aux clients. Sa nouvelle page d'accueil présente la recherche d'itinéraire et d'horaire de Google Maps. La version mobile du site transN a également été modifiée, afin de permettre de localiser les arrêts les plus proches, d'afficher l'horaire de la ligne choisie et de visualiser le trajet jusqu'à la destination souhaitée.

PUBLICATION DE L'HORAIRE

Un horaire cantonal a été publié en décembre 2014 et distribué gratuitement en tout ménage. Cette publication présente les horaires de tous les partenaires ONDE VERTE ainsi que ceux des bateaux de la société de Navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), mais aussi les informations tarifaires et des renseignements généraux. L'objectif de cette publication est de faciliter l'accès aux transports publics. Des horaires spéciaux ont

été distribués aux élèves des collèges secondaires de La Fontenelle et des Cerisiers.

IDENTITÉ VISUELLE

Des potelets aux couleurs transN et portant la nouvelle numérotation des lignes étaient déjà visibles aux arrêts de bus de l'Ouest du Littoral. La signalétique des gares du Littorail et des bâtiments de l'entreprise avait également été adaptée. L'inauguration de la nouvelle gare TransN à La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 2014, a constitué une nouvelle étape dans le déploiement de l'identité visuelle transN à travers le Canton.

MOBILITÉ DOUCE

Depuis août 2014, les vélos sont acceptés sur les lignes urbaines, en dehors des heures d'affluence. Cette mesure a pour but d'encourager une mobilité douce combinée.

PARTENARIATS

En tant qu'acteur principal de la mobilité dans le Canton, transN a conclu des partenariats avec les manifestations les plus importantes du Canton, dans le but d'encourager l'utilisation des transports publics également dans le cadre des loisirs. Un nouveau partenariat a été conclu avec le BCN Tour, afin de favoriser la mobilité des coureurs et ainsi répondre au problème d'engorgement du trafic. TransN a offert la gratuité de transport à tous les coureurs et marcheurs du BCN Tour.

Les festivités du Bicentenaire de l'entrée du Canton de Neuchâtel dans la Confédération ont coïncidé avec les 125 ans de la ligne ferroviaire reliant La Chaux-de-Fonds aux Ponts-de-Martel. TransN s'est joint au Slow Val, en offrant au public quatre courses à bord d'un train à vapeur. Un partenariat avec ONDE VERTE a également permis de

proposer un titre de transport valable sur tout le réseau cantonal pendant 24 heures pour le prix unique de CHF 6.00 (CHF 3.00 pour les enfants), afin d'encourager la participation aux différentes manifestations du Bicentenaire.

Un stand d'information transN accueillait et renseignait les clients à la Place Pury pendant le week-end de la Fête des Vendanges de Neuchâtel, ainsi qu'aux Promos du Locle.

Le «Printemps de la mobilité» organisé par la Ville de Neuchâtel a été l'occasion de présenter les nouveaux véhicules de transN. TransN participe également à la vie sportive et culturelle du Canton. Les différents partenariats avec le HCC, Xamax 1912, Neuchâtel Université Club Volleyball et Union Basket ont été reconduits. Leurs spectateurs peuvent ainsi bénéficier de la gratuité des transports publics avant et après les matches à domicile. Festi'Neuch et le Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF) ont également fait partie des manifestations soutenues par transN.

ONDE VERTE

BLS, CarPostal, les CFF, les CJ et transN sont partenaires de la communauté tarifaire neuchâteloise ONDE VERTE. La décision de l'Union des transports publics d'augmenter les tarifs nationaux a été appliquée par ONDE VERTE. Ainsi, les titres de transports ont été adaptés en moyenne de 2.94 %, comme les tarifs nationaux. La dernière augmentation, +5.36 %, remontait à décembre 2012, pour la période horaire 2013.

ORGANISATION

La gestion administrative d'ONDE VERTE est confiée à transN, entreprise gérante. 2014 a été une année de transition pour ONDE VERTE, avec la définition d'une nouvelle vision de la Communauté tarifaire et une réflexion sur son organisation, à la suite des départs du Président et du responsable opérationnel. Le Comité directeur a décidé de désigner un Président externe aux entreprises, représentant uniquement les intérêts de la Communauté tarifaire, et de recruter un responsable opérationnel à plein temps.

Les abonnés sont ainsi devenus des ambassadeurs de l'utilisation de transports publics.

PROJETS ET ACTIONS

Le Comité directeur (CoDir) et le groupe «Tarif» ont poursuivi le projet d'adaptation du zonage. L'étude se poursuivra en 2015, aucune proposition n'ayant rencontré l'adhésion des commanditaires. Un nouvel accord a été conclu sur le financement des transports durant la Fête des Vendanges. Le groupe de travail «Tarif» a élaboré une offre spéciale pour les festivités du Bicentenaire du Canton.

Le groupe de promotion ONDE VERTE a proposé une action de remerciement: chaque titulaire d'un abonnement ONDE VERTE s'est vu remettre une carte journalière toutes zones. Les abonnés sont ainsi devenus des ambassadeurs de l'utilisation de transports publics. Une action de notoriété a également été lancée: chaque nouvel habitant dans une commune a reçu un bon de réduction à faire valoir sur l'achat d'un abonnement ONDE VERTE.

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES COÛTS

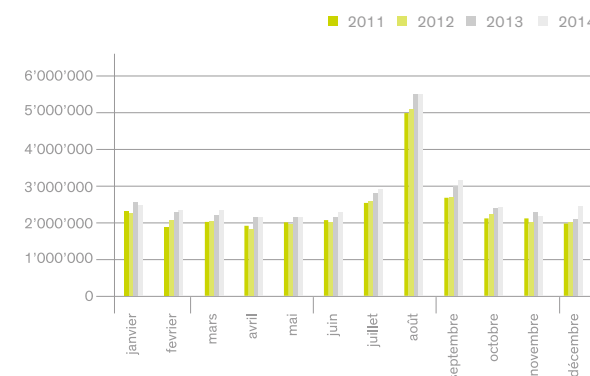
Les données de comptage des entreprises partenaires d'ONDE VERTE (nombre de voyageurs et kilomètres parcourus par voyageur) ont été vérifiées et validées. Une première clé de répartition des recettes et des coûts, déterminée en fonction des résultats validés, a pu être calculée en 2014.

STATISTIQUES DES VENTES

Les produits ONDE VERTE ont augmenté de 2.39% par rapport à 2013

CHF	Abonnements	Billets et offres spéciales	Total
2013	18'612'162	12'732'813	31'344'975
2014	18'767'052	13'326'842	32'093'894

ÉVOLUTION DES VENTES EN CHF



LE NOMBRE DES TITRES DE TRANSPORT VENDUS EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

NB DE VENTES PAR TITRE DE TRANSPORT	2013	2014	Diff.	%
Billets individuels	2'522'204	2'579'190	56'986	2.26
Cartes multicourses	224'330	199'557	-24'773	-11.04
Cartes 24heures	119'100	117'027	-2'073	-1.74
Abonnements annuels	17'855	18'674	819	4.59
Abonnements mensuels	118'046	118'206	160	0.14
Abonnements hebdomadaires	1'134	1'175	41	3.62
City Ticket	10'763	11'840	1'077	10.01
Total	3'013'432	3'045'669	32'237	1.07



PRESTATIONS

PRESTATIONS

PROCÉDURE DE COMMANDE

Les prestations sont décidées par les commanditaires, soit la Confédération et le Canton. Les entreprises de transport public sont indemnisées pour les coûts des prestations non couverts par les recettes. TransN met ses compétences à disposition lors de l'établissement de projets et a un rôle consultatif auprès des Conférences régionales des transports (CRT), constituées de représentants des communes et de l'Etat

HORAIRE

HORAIRE 2014 - L'HORAIRE TRANSN 2014 EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 10 DÉCEMBRE 2013.

Les clients de l'Ouest du Littoral et du Locle ont bénéficié d'une offre améliorée en 2014. Les lignes 612 et 613, inaugurées en décembre 2013, desservent Boudry, Areuse, Cortaillod, Bevaix, St-Aubin et Gorgier et proposent davantage de courses ainsi que des correspondances plus fréquentes avec le Littorail. Cette amélioration de l'offre dans l'Ouest du Littoral a généré un million de voyageurs supplémentaires.

HORAIRE 2015 - L'HORAIRE 2015 EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 14 DÉCEMBRE 2014.

La mise en service de la nouvelle gare routière de La Chaux-de-Fonds en constituait la principale adaptation. L'offre a été améliorée sur différentes lignes du canton, afin de mieux répondre aux besoins des clients.

NOUVELLE GARE ROUTIÈRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Une nouvelle plateforme a été inaugurée le 14 décembre 2014 à la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds. Elle accueille voyageurs et bus à une soixantaine de mètres de l'ancien emplacement des arrêts, à des quais couverts.

HORAIRE SUR LE LITTORAL

Les lignes 102 (Place Pury – Serrières) et 108 (Place Pury – Temple des Valangines) ont été jumelées et forment la nouvelle ligne 102 (Temple des Valangines – Place Pury – Serrières), sans modification de parcours ni d'horaire. Des améliorations ont été apportées sur les lignes 107 (Place Pury – Hauterive – Marin), 111 (funiculaire La Coudre – Chaumont), 109 (Place Pury – Trois-Chênes), 120 (Neuchâtel Gare – Peseux - Bôle) et 613 (St-Aubin – Cortaillod – Areuse).

HORAIRE DANS LES VALLÉES

En raison de la suppression du premier train du matin, une course supplémentaire a été proposée sur la ligne de bus 590, à 5h53 au départ de Pontarlier, avec arrivée à Fleurier à 6h34 et correspondance avec le train pour Neuchâtel. Au Val-de-Ruz, les horaires n'ont subi aucune modification.

COURSES SPÉCIALES

La compagnie propose des courses spéciales, pour des entreprises, des groupes ou des manifestations. Un contrat a été signé avec les CFF pour effectuer des courses de substitution par bus, lors de perturbations ferroviaires sur la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds.

FESTI'NEUCH

Le festival de musique Festi'Neuch a commandé des navettes nocturnes, les «Oiseaux de Nuit», pour son public. Huit lignes ont été mises sur pied pour des destinations dans tout le canton, ainsi que deux navettes pour le camping et les soirées «Alternatives» à la Case à Chocs.

PROMOS DU LOCLE

Des courses spéciales entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, ainsi que depuis et pour le Val-de-Ruz ont été proposées les deux nuits des Promos.

FÊTE DES VENDANGES

La production bus a reconduit son concept d'exploitation mis sur pied en 2012, en raison des difficultés de circulation au centre-ville, avec une première étape dès le jeudi soir et une deuxième dès le vendredi midi. Jusqu'à 4h du matin, des courses nocturnes supplémentaires ont été organisées, les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, ainsi que dimanche soir jusqu'à minuit.

NAVETTES NOCTURNES

TransN effectue des prestations nocturnes pour le Noctambus, à destination du Littoral et des vallées, ainsi que pour le NoctamRUN, qui relie les trois villes. Toutes les prestations nocturnes ont été communiquées sur le site transN. Un dépliant en fera la promotion au début de l'année 2015.

Jusqu'à 4h du matin, des courses nocturnes supplémentaires ont été organisées pour la Fête des Vendanges.

TOUR DE ROMANDIE

Le contre-la-montre du Tour de Romandie, dimanche 4 mai, a entraîné des perturbations sur le tronçon Est de la ligne 101. L'étape se terminait sur la pelouse du stade de La Maladière. La route principale reliant St-Blaise à Monruz était fermée à toute circulation entre 9h et 17h30.



RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

« ÊTRE ET RESTER MOBILE »

Les prestations de transN et l'assortiment d'ONDE VERTE ont été présentés lors de quatre cours intitulés « Être et rester mobile », à l'attention des voyageurs retraités. Ces formations gratuites ont été données une fois à La Chaux-de-Fonds et au Locle, ainsi que deux fois à Neuchâtel, en collaboration avec les villes, la Police neuchâteloise et les CFF.

PASSEPORT VACANCES

Deux groupes d'enfants ont visité en juillet le dépôt ferroviaire à Fleurier et celui des bus à Cernier, dans le cadre du programme « Passeport vacances ».

ABÉCÉDAIRE DES TRANSPORTS PUBLICS

Depuis 2004, les classes de 7^e Harmos situées sur le réseau transN reçoivent la visite de collaborateurs de l'entreprise, dans le cadre de l'Abécédaire des transports publics. Les écoliers sont ainsi sensibilisés et encouragés à adopter un comportement respectueux et courtois dans les transports publics.

« BUS D'OR »

Les collaborateurs et leur famille ont été invités à une journée festive dimanche 31 août, au dépôt des bus de Boudry. L'après-midi, le public était convié à découvrir le métier de conducteur. Des animations ont été proposées pour petits et grands. Les adultes ont notamment pu se mettre au volant d'un autobus, accompagnés d'un moniteur. Les visiteurs et les collaborateurs ont en outre assisté au concours « Bus d'Or ». Ce gymkhana spectaculaire en autobus était disputé par 6 conducteurs,

après des qualifications internes. Un conducteur et un dauphin ont été désignés pour représenter transN au « Bus d'or », un concours de l'Union Internationale des Transports Publics à Paris en 2016.

COMMUNICATION INTERNE

Le journal interne transN Info a paru six fois en 2013. Cette publication distribuée avec les fiches de salaire propose un carnet du personnel et informe les collaborateurs de l'actualité de l'entreprise et de l'avancement des projets.



La Direction a édité une charte de courtoisie, parue dans transN Info d'avril 2014. Ce document rappelle les règles de comportement attendues, permettant d'accroître le plaisir au travail et la satisfaction des clients, mais aussi celle des collègues.

BANDE DESSINÉE

En collaboration avec un scénariste et un dessinateur, une bande dessinée a été conçue et offerte aux collaborateurs. Elle illustre les valeurs de l'entreprise : satisfaction du client, innovation et initiative, professionnalisme et esprit d'équipe.

MÉDIAS

Alexis Gomes, apprenti automaticien, a été filmé et interviewé en mars pour l'émission de Canal Alpha sur les apprentissages, « Mon job et moi ». Canal Alpha a également réalisé « ça vaut le coup » sur le site de l'EvoLe en octobre. Le responsable qualité/sécurité et le responsable du centre de maintenance de Neuchâtel ont participé à cette émission consacrée à la sécurité.

En avril, deux conducteurs de La Chaux-de-Fonds ont témoigné dans les colonnes des quotidiens régionaux. Ils se sont exprimés sur leurs conditions de travail et les rapports avec les clients. En mai, les mêmes quotidiens ont traité de la charte de courtoisie éditée par transN. Le Courrier neuchâtelois et Migros Magazine ont couvert les cours « Etre et rester mobile » destinés aux voyageurs du 3^e âge et auxquels transN participe.

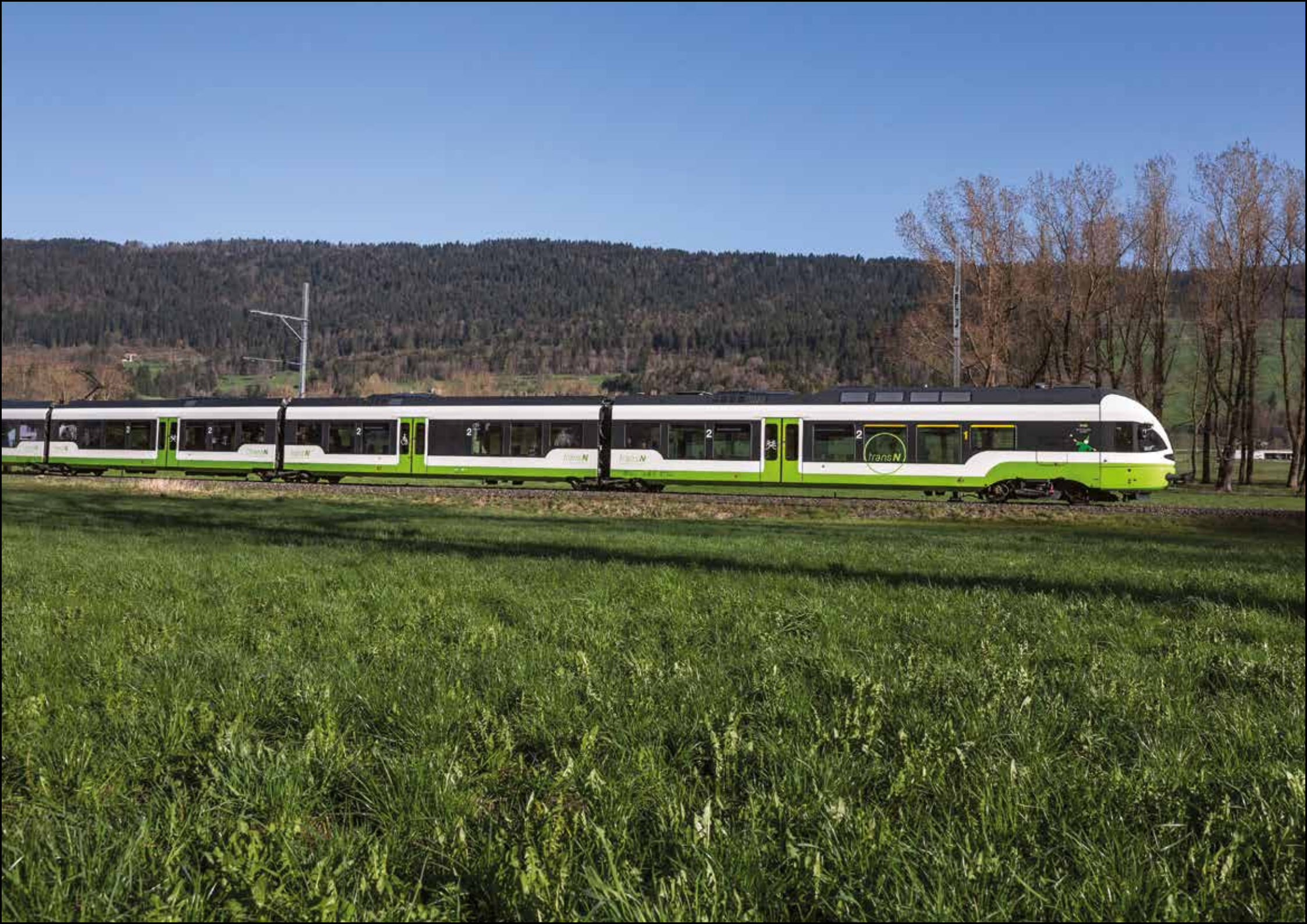
Le portrait d'un conducteur du Locle a été dressé dans Le Courrier neuchâtelois en mai.

Le choix du type de véhicules urbains pour le réseau de La Chaux-de-Fonds, ainsi que l'aménagement de la nouvelle gare routière de la Ville ont fait l'objet de multiples articles et commentaires dans les médias régionaux.

Le 10 novembre, le travail des apprentis constructeurs de voies ferrées a été présenté aux médias à Couvet. 8 jeunes hommes, sous contrat avec la communauté de formation Login, ont reçu un mandat d'un mois pour effectuer des travaux de maintenance. Le responsable du service voie a également été interviewé pour des reportages à la radio RTN, sur le site internet des radios de l'arc jurassien et dans le quotidien L'Express.



transN en résumé et en vidéo,
en scannant le QR code.





RAPPORT FINANCIER

RÉSULTATS FINANCIERS

Pour la première fois de l'histoire de transN, le bilan, le compte de résultat, ainsi que l'annexe aux comptes annuels 2014 peuvent être présentés en comparaison avec l'année précédente. Les systèmes comptables étaient en effet encore totalement distincts en 2012 et ne permettaient par conséquent aucune comparaison. Le troisième exercice de transN est positif, dans la lignée des deux premiers, et boucle sur un bénéfice de CHF 645'749.57.

PRODUITS

Nous constatons avec satisfaction une hausse des produits. Nous comptabilisons notamment une augmentation des recettes annexes, provenant de courses spéciales, de prestations pour entreprises et de substitution pour d'autres entreprises de transport public. Par ailleurs, un nouveau mandat de gestion des ressources humaines a été confié à transN par la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM). De plus, les nouvelles prestations sur l'Ouest du Littoral neuchâtelois ont été accompagnées d'une hausse des indemnités d'environ CHF 1 million. Enfin, la légère hausse de la fréquentation engendre une augmentation des transports voyageurs. Après dissolution d'une provision pour modification de la clé de répartition ONDE VERTE, l'augmentation du produit des transports voyageurs se monte à 1.78%.

CHARGES

Les charges pour le personnel ont augmenté de CHF 2.1 millions. Après un gel des embauches en raison de la fusion, cette augmentation est essentiellement dû à 34 engagements, budgétés, de:

- **Personnel de conduite**, pour répondre au développement de l'offre, notamment dans l'Ouest du Littoral neuchâtelois. Les nouvelles prestations nécessitent en effet 16 postes équivalent plein temps.
- **6 mécaniciens de locomotive**, pour répondre à u développement des prestations sur la ligne 215 (Littorail), pour combler un sous-effectif durable sur la ligne 221 (Val-de-Travers) et pour réduire le nombre d'heures supplémentaires. L'exploitation de la ligne 221 nécessitait auparavant la mise à disposition de techniciens pour la conduite des trains, au détriment des tâches d'entretien des véhicules et de l'infrastructure.
- **3 informaticiens généralistes**, permettant de créer un service informatique interne.
- **Chefs de projets, responsables de service et ingénieurs au département infrastructure**, afin de disposer des ressources et compétences indispensables à la réalisation de chantiers d'envergure, tels que l'assainissement des passages à niveau et la rénovation des gares.
- **6 collaborateurs** dans le nouveau département Pôle clients, intégrant le un management de qualité et les des techniciens de maintenance des distributeurs.
- **3 apprentis supplémentaires**, afin de soutenir la formation de la relève.

Les autres charges d'exploitation sont en augmentation de CHF 2.4 millions, dont 95% sont dûs à l'entretien du matériel et de l'infrastructure, notamment la mise en conformité des bâtiments. Enfin, l'exercice 2014 n'est grevé d'aucune charge extraordinaire liée à la fusion, contrairement aux deux exercices précédents.

PERSPECTIVES

Malgré une augmentation des prestations et des besoins en mobilité, les commanditaires se voient contraints de diminuer les indemnités versées pour les coûts non couverts par les recettes voyageurs. Une gestion et des processus optimisés ont permis d'assurer les prestations, anciennes et nouvelles, compensant ainsi la baisse des indemnités. En 2014, transN a pu proposer une économie de CHF 150'000.-, soit 0.3% du total des indemnités versée en 2013 par les commanditaires, puis encore CHF 500'000.- sur l'offre 2015 soit 1.1% d'économie supplémentaire. Un effort additionnel de CHF 500'000.- sera tenté sur les offres 2016 et 2017. L'entreprise a pour objectif de répondre à la demande de l'Office fédéral des transports de réduire les indemnités de 3.5%, pour un montant total de CHF 1'650'000.- par rapport aux offres présentées en 2013, si les conditions financières planifiées restent identiques.

Conformément au plan d'investissement 2014-2018, le renouvellement du parc de véhicules a commencé, tant pour le trafic urbain que pour le trafic régional. 16 nouveaux autobus ont été acquis en 2014 pour plus de CHF 6.96 millions. Les investissements se monteront en moyenne à CHF 15 millions par an jusqu'en 2018.

Les efforts se poursuivent en matière de désendettement. Avant la fusion, les emprunts bancaires représentaient

CHF 42 millions. CHF 15 millions ont été remboursés en 2012 et 2013, puis CHF 5.75 millions en 2014. Près de la moitié de la totalité des emprunts bancaires ont pu être remboursés depuis la fusion, diminuant ainsi les frais de capitaux de CHF 600'000.-. Jusqu'en 2018, la priorité sera mise sur les investissements, tout en stabilisant le remboursement des emprunts.



19.61 %

**DIMINUTION DU TAUX
DE DÉSENDETTEMENT
BANCAIRE PAR
RAPPORT À 2013**

EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

EN CHF	2014	2013
CHARGES POUR LE PERSONNEL	43'556'862.42	41'399'797.35
Traitements et salaires	34'158'465.25	31'475'126.25
Allocations et indemnités	1'995'593.65	1'525'583.60
Uniformes	185'441.68	135'078.73
Assurances du personnel	7'612'688.49	7'388'458.87
Prestations complémentaires pour les assurances du personnel	378'921.35	1'217'429.95
Prestations des assurances du personnel	-774'248.00	-341'880.05
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	40'006'035.37	37'588'680.98
Dépenses générales	5'485'184.64	4'813'782.89
Publicité et marketing	470'548.82	519'062.01
Assurances et dédommagements	747'501.53	696'338.48
Prestations de services par tiers	2'802'801.13	2'524'729.53
Fermages et loyers	849'564.55	706'928.25
Energie et matières de consommation	4'732'865.59	4'936'932.92
Matériel et prestations pour l'entretien	7'614'683.97	5'426'944.27
Frais non activés sur investissements	52'348.70	68'284.79
Amortissements et corrections de valeur	15'506'492.09	15'895'239.76
<i>Amortissement domaine infrastructure</i>	<i>1'023'875.00</i>	<i>992'686.00</i>
<i>Amortissement domaine trafic voyageurs</i>	<i>12'996'967.00</i>	<i>13'459'373.77</i>
<i>Amortissement sur leasings financiers</i>	<i>1'164'953.00</i>	<i>1'165'542.70</i>
<i>Amortissement immeubles et biens-fonds</i>	<i>45'867.00</i>	-
<i>Corrections de valeur</i>	<i>274'830.09</i>	<i>277'637.29</i>
Frais de capitaux	1'744'044.35	2'000'438.08
TOTAL DES CHARGES	83'562'897.79	78'988'478.33

PRODUITS

EN CHF	2014	2013
PRODUITS DES TRANSPORTS VOYAGEURS TRV / TU	23'804'722.84	22'158'778.91
RECETTES ANNEXES	8'404'754.32	8'044'912.09
INDEMNITÉS DES POUVOIRS PUBLICS	51'745'597.00	50'596'103.00
INDEMNISATION POUR L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE (ART. 49 LCdF)	3'756'000.00	3'555'000.00
Confédération	1'878'000.00	1'777'500.00
Canton de Neuchâtel	1'878'000.00	1'777'500.00
INDEMNISATION POUR LE TRAFIC REGIONAL (ART. 28 AL. 1 LTV)	17'945'019.00	16'873'707.00
Confédération	9'007'891.00	8'605'590.00
Canton de Neuchâtel	8'937'128.00	8'268'117.00
INDEMNISATION POUR LE TRAFIC REGIONAL (ART. 28 AL. 4 LTV)	793'865.00	505'146.00
Canton de Neuchâtel	215'518.00	425'346.00
Communes	578'347.00	79'800.00
INDEMNISATION POUR LE TRAFIC URBAIN	29'250'713.00	29'662'250.00
Canton de Neuchâtel	28'851'719.00	29'125'126.00
Communes	398'994.00	537'124.00
TOTAL DES PRODUITS	83'955'074.16	80'799'794.00
TOTAL DES CHARGES	83'562'897.79	78'988'478.33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	392'176.37	1'811'315.67
ACTIVITÉS ANNEXES		
Produits des activités annexes	368'268.90	780'003.05
Charges des activités annexes	-114'695.70	-471'081.99
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ANNEXES	253'573.20	308'921.06
ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		
Produits / charges extraordinaires	-	-1'412'851.00
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-1'412'851.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	645'749.57	707'385.73

EXTRAIT DU BILAN / ACTIF

EN CHF	2014	2013
ACTIFS IMMOBILISÉS	122'373'510.37	127'232'406.81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118'638'278.86	123'482'922.81
IMMOBILISATIONS	336'902'345.70	336'433'982.70
Infrastructure	44'230'242.00	43'388'060.00
Trafic voyageurs TRV / TU	266'872'611.25	267'246'430.25
Leasings	23'310'854.00	23'310'854.00
Immeubles et biens-fonds	2'488'638.45	2'488'638.45
AMORTISSEMENTS	-223'592'519.19	-216'502'534.19
Infrastructure	-29'703'384.00	-28'837'327.00
Trafic voyageurs TRV / TU	-187'385'519.00	-182'372'411.00
Leasings	-4'657'089.19	-3'492'136.19
Immeubles et biens-fonds	-1'846'527.00	-1'800'660.00
OBJETS INACHEVÉS	5'328'452.35	3'551'474.30
Financement par ART. 56 LCdF infrastructure	4'171'268.61	3'444'978.55
Financement propre	1'157'183.74	106'495.75
AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS	3'735'231.51	3'749'484.00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	327'234.00	349'484.00
Participations	10'000.00	10'000.00
Titres non cotés	234.00	234.00
Prêts à long terme	317'000.00	339'250.00
ACTIONS PROPRES	3'407'997.51	3'400'000.00

EN CHF	2014	2013
ACTIFS CIRCULANTS	33'157'509.27	30'888'686.71
TRÉSORERIE	28'059'319.56	24'813'805.10
Caisses	331'697.80	180'038.15
Stations (guichets, distributeurs et sacoches agents)	438'459.56	389'476.80
Comptes postaux	2'534'746.89	447'223.40
Banques	8'464'576.76	11'617'725.76
Comptes spéciaux infrastructure	12'473'060.93	9'662'532.08
Comptes spéciaux CFF	3'816'777.62	2'516'808.91
CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES	1'732'329.43	2'458'497.55
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	1'224'313.94	1'256'584.02
Créances fiscales	706'033.11	771'557.52
Créances envers les institutions d'assurances sociales	155'109.60	6'251.35
Créances envers le personnel	4'545.43	3'885.65
Cartes de crédits, chèques et bons	174'778.45	238'116.40
Autres débiteurs	177'092.20	228'540.75
Travaux à refacturer	6'755.15	8'232.35
STOCKS	1'833'091.61	1'968'187.07
ACTIFS DE RÉGULARISATION	308'454.73	391'612.97
TOTAL	155'531'019.64	158'121'093.52

EXTRAIT DU BILAN / PASSIF

EN CHF	2014	2013	EN CHF	2014	2013
CAPITAUX PROPRES	26'031'558.05	25'385'808.48	CAPITAUX ETRANGERS	129'499'461.59	132'735'285.04
CAPITAL SOCIAL	13'678'030.00	13'678'030.00	CAPITAUX ETRANGERS À LONG TERME	108'841'457.79	114'130'573.60
RÉSERVES LÉGALES ISSUES DU BÉNÉFICE	8'815'146.40	8'099'763.16	DETTES À LONG TERME	103'356'895.44	109'159'261.90
Réserve générale	750'000.00	750'000.00	Contributions aux investissements	57'957'580.84	57'689'946.84
Réserve pour actions propres	3'407'997.51	3'400'000.00	des pouvoirs publics (ART. 56 LCdF)		
Résultat reporté infrastructure (ART. 67 LCdF)	1'063'545.97	574'233.00	Emprunts pouvoirs publics	4'427'000.00	4'427'000.00
Résultat reporté lignes régionales (ART. 36 LTV)	3'183'052.06	2'785'170.69	Emprunts bancaires et autres	211'365'00.00	26'293'500.00
Résultat reporté lignes urbaines	409'379.36	589'187.97	Engagements découlant de leasings	19'835'814.60	20'748'815.06
Résultat reporté activités annexes	1'171.50	1'171.50			
BÉNÉFICE AU BILAN	3'538'381.65	3'608'015.32	PROVISIONS	5'484'562.35	4'971'311.70
Autres réserves issues du bénéfice	2'892'632.08	2'900'629.59	CAPITAUX ETRANGERS À COURT TERME	20'658'003.80	18'604'711.44
Résultat de l'exercice	645'749.57	707'385.73			
			DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES	7'340'184.54	3'994'701.75
			AUTRES DETTES À COURT TERME	211'726.05	1'015'914.28
			Dettes fiscales	-	642'658.03
			Dettes envers les institutions d'assurances sociales	149'620.35	71'685.56
			Dettes envers le personnel	20.00	-
			Bons cadeaux	16'258.00	18'958.00
			Autres créanciers	45'827.70	282'612.69
			DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	7'000'000.00	7'750'000.00
			PASSIFS DE RÉGULARISATION	6'106'093.21	5'844'095.41
			TOTAL	155'531'019.64	158'121'093.52

1. Indications selon ART. 663b CO**2014****2013****1.1 Valeurs d'assurances**

Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles	304'475'225.00	300'307'403.00
<i>Immeubles</i>	98'564'255.00	97'776'103.00
<i>Véhicules (y.c. assurance chose)</i>	139'770'970.00	157'531'300.00
<i>Machines et installations (y.c. assurance chose)</i>	66'140'000.00	45'000'000.00
Valeurs d'assurance Casco	110'500'000.00	111'745'790.00
<i>Train régional</i>	78'900'000.00	76'173'790.00
<i>Trolleybus</i>	24'000'000.00	24'000'000.00
<i>Autobus</i>	-	5'072'000.00
<i>Funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont</i>	7'600'000.00	6'500'000.00
Couverture d'assurance RC		
<i>Infrastructure</i>	100'000'000.00	100'000'000.00
<i>Train régional</i>	100'000'00.00	100'000'000.00
<i>Trolleybus</i>	20'000'000.00	20'000'000.00
<i>Autobus</i>	100'000'000.00.00	100'000'000.00
<i>Funiculaires</i>	20'000'000.00.00	20'000'000.00

1.2 Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelles**0.00****0.00****1.3 Actions propres**

En 2014, 799'751 actions ont été rachetées à divers petits actionnaires à leur valeur nominale pour un montant total de CHF 7'997.51. La valeur nominale totale des actions propres détenues par la société au 31 décembre 2014 est de CHF 655'387.51 représentant 4.791 % du capital action.

1.4 Analyse des risques

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration de connaître les risques de la société et de décider des mesures à prendre et d'en assurer leur mise en place.

La Direction a procédé à une évaluation des risques stratégiques et opérationnels conformément à l'art. 663 al. 12 CO.

2. Autres indications légales**2.1 Principes comptables appliqués**

Les présents comptes annuels ont été établis sur la base des règles de comptabilisation et de présentation du Code suisse des obligations en vigueur jusqu'au 31 décembre 2012, conformément aux dispositions transitoires du nouveau droit comptable.

3. Autres indications

EN CHF

3.1 Compte d'investissement pour le secteur Infrastructure

	Inachevés 31.12.2013	Prest. tiers 2014	Prest. internes 2014	Non activés 2014	Activations 2014	Inachevés 31.12.2014
Acquisition de terrains et de droits (TN)	0.00	-	-	-	-	0.00
Infrastructure et superstructure (TN)	460'806.35	179'476.69	56'680.00	-1'005.84	-633'000.00	62'957.20
Bâtiments et stations	2'249'417.80	479'680.88	163'540.00	-	-	2'892'638.68
Installations fixes	0.00	-	-	-	-	-
Installations de traction	0.00	26'035.00	36'400.00	-	-	62'435.00
Installations de télécom. et sécurité	734'754.40	510'296.96	185'900.00	-1'713.63	-276'000.00	1'153'237.73
Véhicule d'exploitation)	0.00	-	-	-	-	0.00
Objets mobiliers, outillages et vhc de serv.	0.00	91'342.54	-	-342.54	-91'000.00	0.00
	3'444'978.55	1'286'832.07	442'520.00	-3'062.01	-1'000'000	4'171'268.61

3.2 Evolution des fonds propres

2014

2013

Fond propres au début de l'exercice	25'385'808.48	23'153'190.54
Bénéfice net de l'exercice	645'749.57	707'385.73
Augmentation de capital	-	1'850'000
./. Réserve d'infrastructure mal affectée en 2012 ¹	-	-324'767.79
Fonds propres à la fin de l'exercice	26'031'558.05	25'385'808.48

¹ En 2012, les réserves d'infrastructure selon les conventions propres, ont été identifiées comme étant des réserves.

Le montant de CHF 324'767.79 a été reclassé dans les contributions aux investissements des pouvoirs publics selon art. 56 LCdF.

3.3 Approbation des comptes par l'OFT

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), les comptes de l'exercice 2014 ont été soumis à l'Office fédéral des transports qui les a approuvés, sans réserve, en date du 07 mai 2015.

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN

Le Conseil d'administration propose de virer le résultat aux comptes de résultats reportés concernés.

Attribution au résultat reporté Infrastructure (ART. 67 LCdF)	26'807.11
Attribution au résultat reporté lignes régionales (ART. 36 LTV)	146'553.20
Attribution au résultat reporté lignes urbaines	239'740.23
Attribution au résultat reporté activités annexes	232'649.03
Somme	645'749.57



PROPOSITION AUX ACTIONNAIRES

Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires l'adoption des trois résolutions suivantes :

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2014.
2. Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
3. L'excédent des produits du compte de résultat de CHF 645'749.57 est viré au bilan conformément aux articles 67 LCdF et 36 LTV.

La Chaux-de-Fonds, le 11 mai 2015
Transports Publics Neuchâtelois S.A.

Robert Cramer
Président

Pascal Vuilleumier
Directeur général

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Transports Publics Neuchâtelois SA
La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels reproduits aux pages 25 à 32 de Transports Publics Neuchâtelois SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, place Parv 13, case postale, 2001 Neuchâtel 1
Téléphone: +41 58 792 67 00, Téléfax: +41 58 792 67 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



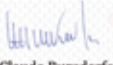
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA


Claude Burgdorfer

Expert-réviseur
Réviseur responsable


Anne Barthoulet

Neuchâtel, le 20 mai 2015

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

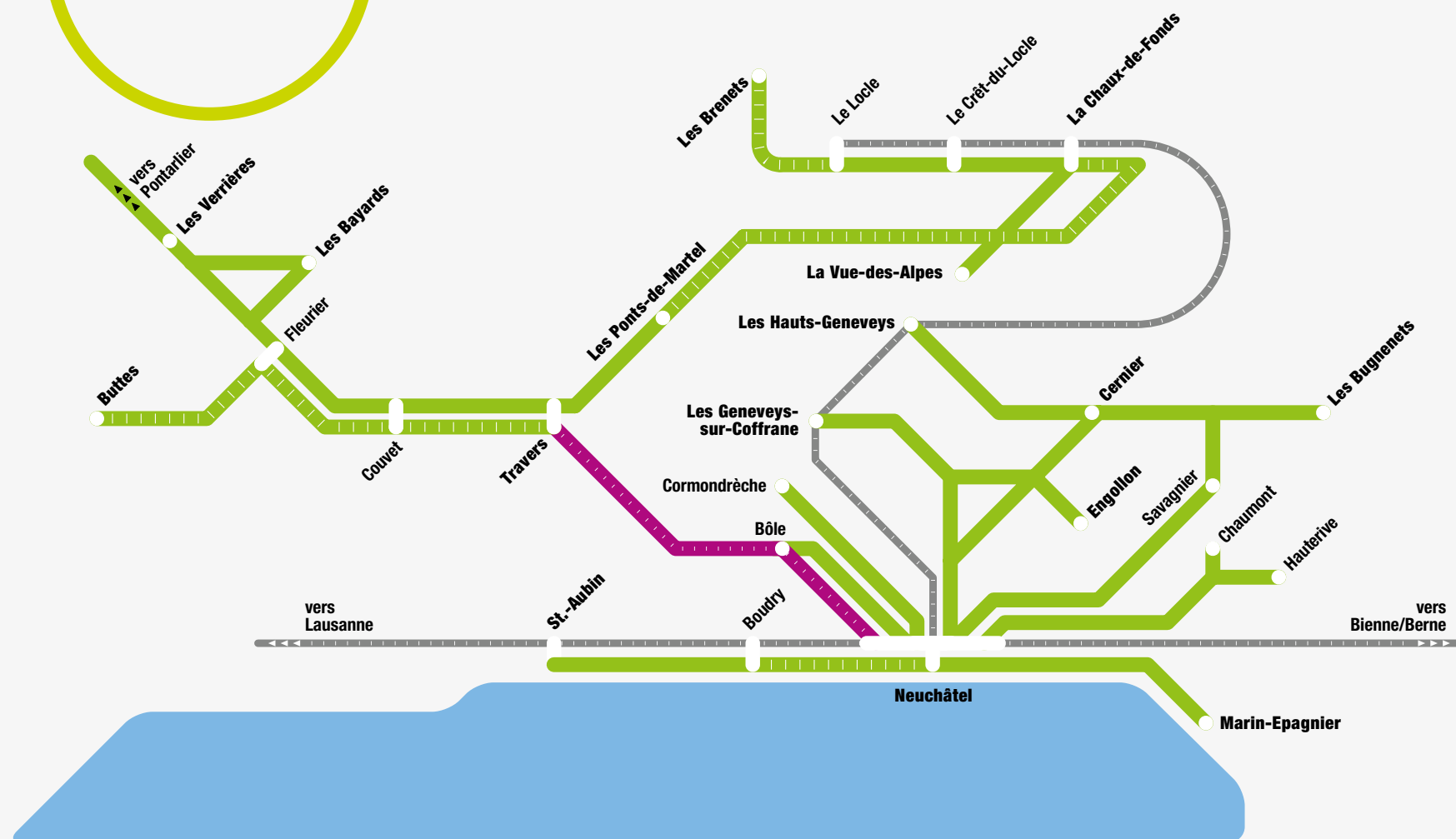
CHIFFRES-CLÉS AU 31.12.2014

CHIFFRES-CLÉS (AU 31.12.2014)

KILOMÈTRES DE RÉSEAU	285
VOYAGEURS TRANSPORTÉS/AN en service de ligne	26'902'236
NOMBRES DE LIGNES	38
PARC DE VÉHICULES	
Matériel ferroviaire	26
Trolleybus	37
Autobus	130
Funiculaires	3
TOTAL	196
EFFECTIF DU PERSONNEL (AU 31.12.2014)	441.6
équivalent plein-temps (EPT)	
452 collaborateurs	

FINANCES	
Charges	
Personnel	43'556'862
Autres charges	40'006'035
TOTAL CHARGES	83'562'897
Produits	
Produits des transports voyageurs	23'804'723
Autres produits	8'404'754
Indemnités	51'745'597
TOTAL PRODUITS	83'955'074
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	392'176
RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ANNEXES ET EXTRAORDINAIRES	253'573
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	645'749

PLAN DU RÉSEAU



IMPRESSUM

TRANSPORTS PUBLICS NEUCHÂTELOIS SA

Allée des Défricheurs 3

CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 924 24 24, Fax 032 924 24 09

info@transn.ch

www.transn.ch

CONCEPTION & RÉALISATION

Inox Communication SA

PHOTOS ET VIDÉOS

Guillaume Perret

Toast Production

transN
notre force, votre réseau

Rapport de gestion 2014

Organes de gestion et de contrôle

Entreprise

Avant-propos du Président et du Directeur

Rapport d'activité

Clients

Prestations

Relations publiques et communication

Rapport financier

Proposition aux actionnaires

Rapport de l'organe de révision

Chiffres-clés

Plan du réseau

Transports Publics Neuchâtelois SA

Allée des Défricheurs 3

CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 924 24 24, Fax 032 924 24 09

info@transn.ch

www.transn.ch